



**Festival des Associations**  
Septembre 2017



Versailles

# CLUB DE PLONGEE

Piscine de Versailles Satory



**Réunion d'informations à Maison des Associations de Versailles**

Vendredi 15 septembre 2017 à partir de 19H45

**Démarrage Activités Piscine**

Vendredi 29 septembre 2017 de 20H00 à 22H00

**Références Fun Diving Club**

Tél.: 01 34 65 36 82

E-mail: [fundivingclub.versailles@gmail.com](mailto:fundivingclub.versailles@gmail.com)

<http://www.fundivingclub.fr>





# Présentation

## Le Fun Diving Club :

Un club à taille humaine composé de 80 membres du niveau 1 / Open Water au moniteur fédéral 2<sup>ème</sup> degré / instructeur PADI. L'objectif du FDC est de former des plongeurs autonomes, dans une ambiance ludique et décontractée, avec pour finalité ; se faire plaisir en milieu naturel. Le Club vous prépare tout au long de l'année aux niveaux de la FFESSM et de PADI. Les activités démarrent généralement au mois d'octobre pour se terminer en juin. Les sorties, en France ou à l'étranger, continuent durant l'été.

## Les formations :

Le Fun Diving Club vous propose un ensemble très vaste de formations avec la FFESSM et PADI. Tous les moniteurs ont la double certification (FFESSM et PADI) et pourront donc vous emmener vers la formation la plus adaptée à vos besoins. Notre politique est d'ailleurs de vous proposer la double certification qui vous permettra d'avoir un niveau de reconnaissance international. Un groupe libre encadré par un moniteur permet, à ceux qui ne désirent pas passer de diplôme, de s'entretenir tout en progressant.

Notre équipe d'encadrement peut former tous les niveaux PADI de l'Open Water Diver à l'Assistant instructeur et les niveaux fédéraux 1 à 4, initiateurs et stagiaires pédagogiques MF1. La validation des acquis est faite progressivement tout au long de l'année lors des sorties en carrière et fin mai/début juin en mer. Nous vous formons également aux nouvelles techniques comme le Nitrox.

## L'encadrement :

L'équipe d'encadrement est composée de moniteurs PADI (OWSI, IDC Staff, EFR instructor) et FFESSM/CMAS (N3 et N4 initiateur, MF1/MF2, moniteur Nitrox confirmé et MF1(C3) Apnée).

## La progression :

La multiplication des séances piscine ne remplaçant en rien la pratique en milieu naturel, nous vous proposons une progression régulière de l'eau chlorée vers l'eau salée en passant par l'eau douce.

C'est à dire :

- des séances piscines pour initier les nouveaux gestes techniques,
- des fosses pour mettre en application les exercices piscine et travailler les sensations sur des profondeurs allant de 5 à 20 mètres,
- des sorties en carrière qui nous permettront de travailler dans un milieu naturel calme et nous donneront aussi la possibilité de valider une partie de vos acquis,
- et enfin des sorties en mer pour terminer la formation et se faire plaisir en exploration,
- sans oublier les formations théoriques pour chaque niveau.

## Les entraînements :

Les séances piscines ont lieu, le vendredi, à la piscine de Versailles Satory (78) de 20 à 22 heures, à la fosse de Villeneuve La Garenne (92) et à la fosse de Chartres (28). La pratique en carrière se fait à Beffes ou Bécon Les Granits (2 à 3 heures de route de Versailles) sur la journée du dimanche, voire le week-end complet.

Les formations théoriques ont lieu dans nos salles de cours à Versailles en soirée ou le samedi.

## Les activités extra-piscine :

Le FDC vous propose également, tout au long de l'année, un ensemble d'activités extra-piscine. A titre d'information voici un échantillon des activités que nous avons l'habitude de réaliser durant une saison :

- une formation Nitrox (mélange enrichi en oxygène – 2 cours théoriques et 2 plongées en mer),
- plusieurs soirées diaporama (Egypte, Maldives, Djibouti, Méditerranée) ou conférences/présentations sur différents thèmes (décompression, ordinateurs, accidents, matériel, etc.) en fonction des attentes,
- 1 ou 2 journées et un week-end en carrière, 2 sorties en France en Méditerranée (Provence, Bretagne, etc.) et 2 voyages à l'étranger (généralement Egypte + une destination lointaine : Maldives, Asie, Caraïbes, etc.),

## Les infos club

Si vous désirez avoir plus de renseignements sur le club vous pouvez :

- aller visiter notre site web (<http://www.fundivingclub.fr>).
- également appeler au 01 34 65 36 82 (en soirée après 19H00).

---

# TARIFS INSCRIPTION

Saison 2017/2018

---

Les inscriptions pour la nouvelle saison débutent pour un démarrage des activités fin septembre.

Le prix de l'adhésion, par personne et pour l'année, est de (**licence fédérale incluse**) :

- **235 euros** : Adhésion individuelle - *Formation*
- 220 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - *Formation*
- 150 euros : Formule Jeune (8 à 12 ans)
- 160 euros : Formule Light Plus - (*Licence + Accès à toutes les piscines et activités FDC*)
- 110 euros : Formule Light - (*Licence + 1 piscine / mois et activités FDC*)
- 80 euros : Formule Accompagnant - (*Licence + 1 ligne d'eau pour nage à chaque séance*)

Le prix comprend :

- les entrées en piscine et fosses (une participation aux fosses pourra être demandée),
- les formations théoriques et pratiques encadrées par un moniteur,
- la participation aux activités en salle comme les exposés, les diaporamas, Nitrox, photo, etc.

---

Pour l'inscription, les futurs adhérents doivent fournir :

- le bulletin d'inscription rempli et signé, recto et verso,
- une photo d'identité,
- un **certificat médical** de non contre-indication (de moins de 3 mois) à la plongée sous-marine délivré par un médecin du sport ou fédéral,
- une photocopie des **diplômes de plongée**,
- une photocopie du diplôme de secourisme (si formation N3 et +)
- **3 enveloppes timbrées** : 2 au format 11x22cm et 1 au format A4.
- un **chèque** du montant de l'adhésion (& assurance individuelle) à l'ordre du **FDC** ou Fun Diving Club.

Pour vous inscrire, envoyer tous les documents décrits ci-dessus à:

(Fun Diving Club - Christian SAVARY - 14 avenue Roland Garros - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY)

---

Pour la pratique de notre activité, chaque adhérent doit être en possession de l'intégralité de son matériel de plongée. Pour la piscine et la fosse vous devez être équipé de :

- palmes, masque et tuba,
- un gilet de stabilisation,
- un détendeur avec octopus, manomètre et direct système, une bouteille de plongée.

## Planning prévisionnel FDC Saison 2017 - 2018

v26072017

sept.-17		oct.-17		nov.-17		déc.-17		janv.-18		févr.-18	
Ve 1		Di 1		Me 1	Toussaint	Ve 1	Piscine 8	Lu 1	Nouvel an	Je 1	
Sa 2		Lu 2		Je 2		Sa 2	Fosse Villeneuve 17h30	Ma 2		Ve 2	Piscine 14
Di 3		Ma 3		Ve 3		Di 3		Me 3		Sa 3	
Lu 4		Me 4		Sa 4		Lu 4		Je 4		Di 4	
Ma 5		Je 5		Di 5		Ma 5		Ve 5		Lu 5	
Me 6		Ve 6	Piscine 2	Lu 6		Me 6		Sa 6		Ma 6	
Je 7		Sa 7		Ma 7		Je 7		Di 7		Me 7	
Ve 8		Di 8		Me 8		Ve 8	Piscine 9	Lu 8		Je 8	
Sa 9	Forum Associations	Lu 9		Me 9		Sa 9	Sortie	Ma 9	Soirée Galettes	Ve 9	Piscine 15
Di 10		Ma 10		Ve 10	Piscine 5	Di 10	Nemo 33	Me 10		Sa 10	
Lu 11		Me 11		Sa 11	Armistice	Lu 11		Je 11		Di 11	
Ma 12		Je 12		Di 12		Ma 12		Ve 12	Piscine 11	Lu 12	
Me 13		Ve 13	Piscine 3	Lu 13		Me 13		Sa 13	Salon	Ma 13	
Je 14		Sa 14		Ma 14		Je 14		Di 14	de la plongée	Me 14	
Ve 15	Présentation Club	Di 15		Me 15		Ve 15	Piscine 10	Lu 15		Je 15	
Sa 16		Lu 16		Je 16		Sa 16		Ma 16		Ve 16	Piscine 16
Di 17		Ma 17		Ve 17	Piscine 6	Di 17		Me 17		Sa 17	
Lu 18		Me 18		Sa 18		Lu 18		Je 18		Di 18	
Ma 19		Je 19		Di 19		Ma 19		Ve 19	Piscine 12	Lu 19	
Me 20		Ve 20	Piscine 4	Lu 20		Me 20		Sa 20		Ma 20	
Je 21		Sa 21		Ma 21		Je 21		Di 21		Me 21	
Ve 22	Baptêmes	Di 22		Me 22		Ve 22		Lu 22		Je 22	
Sa 23	Distribution Matériel	Lu 23		Je 23		Sa 23		Ma 23		Ve 23	
Di 24		Ma 24	Sortie	Ve 24	Piscine 7	Di 24		Me 24		Sa 24	
Lu 25		Me 25	Cavalaire	Sa 25		Lu 25	Noël	Je 25		Di 25	
Ma 26		Je 26		Di 26		Ma 26		Ve 26	Piscine 13	Lu 26	
Me 27		Ve 27		Lu 27		Me 27		Sa 27		Ma 27	
Je 28		Sa 28		Ma 28		Je 28		Di 28	Fosse Villeneuve 12h30	Me 28	
Ve 29	Piscine 1	Di 29		Me 29		Ve 29		Lu 29			
Sa 30		Lu 30	Sortie	Je 30		Sa 30		Ma 30			
		Ma 31	La Londe			Di 31		Me 31			
mars-18		avr.-18		mai-18		juin-18		juil.-18		août-18	
Je 1		Di 1	Pâques	Ma 1	1er Mai	Ve 1	Piscine 25	Di 1	Nitrox - ...	Me 1	
Ve 2		Lu 2	Lundi de Pâques	Me 2		Sa 2		Lu 2		Je 2	
Sa 3		Ma 3		Je 3		Di 3		Ma 3		Ve 3	
Di 4		Me 4		Ve 4	Piscine 22	Lu 4		Me 4		Sa 4	
Lu 5		Je 5		Sa 5		Ma 5		Je 5		Di 5	
Ma 6		Ve 6	Piscine 21	Di 6		Me 6		V 6		Lu 6	
Me 7		Sa 7	Fosse Chartres 17h	Lu 7		Je 7		Sa 7		Ma 7	
Je 8		Di 8		Ma 8	08-mai	Ve 8	Piscine 26	Di 8		Me 8	
Ve 9	Piscine 17	Lu 9		Me 9		Sa 9		Lu 9		Je 9	
Sa 10		Ma 10		Je 10	Ascension	Di 10		Ma 10		Ve 10	
Di 11	Fosse Conflans 15h	Me 11		Ve 11		Lu 11		Me 11		Sa 11	
Lu 12		Je 12		Sa 12		Ma 12		Je 12		Di 12	
Ma 13		Ve 13		Di 13		Me 13		V 13		Lu 13	
Me 14		Sa 14		Lu 14		Je 14		Sa 14	F. Nationale	Ma 14	
Je 15		Di 15	Validation	Ma 15		Ve 15	Piscine 27	Di 15		Me 15	Assomption
Ve 16	Piscine 18	Lu 16	technique	Me 16		Sa 16	Soirée AG Club	Lu 16		Je 16	
Sa 17		Ma 17	dans un endroit	Je 17		Di 17		Ma 17		Ve 17	
Di 18		Me 18	paradisique	Ve 18	Piscine 23	Lu 18		Me 18		Sa 18	
Lu 19		Je 19	avec des moniteurs	Sa 19	Sortie	Ma 19		Je 19		Di 19	
Ma 20		Ve 20	d'exception	Di 20	Marseille	Me 20		V 20		Lu 20	
Me 21		Sa 21		Lu 21	Pentecôte	Je 21		Sa 21		Ma 21	
Je 22		Di 22		Ma 22		Ve 22		Di 22		Me 22	
Ve 23	Piscine 19	Lu 23		Me 23		Sa 23		Lu 23		Je 23	
Sa 24		Ma 24		Je 24		Di 24		Ma 24		Ve 24	
Di 25		Me 25		Ve 25	Piscine 24	Lu 25		Me 25		Sa 25	
Lu 26		Je 26		Sa 26		Ma 26		Je 26		Di 26	
Ma 27		Ve 27		Di 27		Me 27		V 27		Lu 27	
Me 28		Sa 28		Lu 28		Je 28		Sa 28		Ma 28	
Je 29		Di 29		Ma 29		Ve 29		Di 29		Me 29	
Ve 30	Piscine 20	Lu 30		Me 30		Sa 30	Sortie carrière	Lu 31		Je 30	
Sa 31				Je 31				Ma 31		Ve 31	



Photo d'identité

## BULLETIN D'INSCRIPTION

QUALITE DE MEMBRE<sup>(1)</sup>:  ACTIF  
 ASSOCIE  
 D'HONNEUR  
 FORMULE LIGHT

SAISON : 2017 / 2018

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TEL. DOM. : ..... TEL. BUR. : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU et N° Dépt : .....

PROFESSION : .....

SITUATION DE FAMILLE : .....

E-MAIL (lisible) : .....

Formation souhaitée: .....

En plongée je suis titulaire du ou des niveaux<sup>(2)</sup> suivants : FFESSM : ..... Date : .....

PADI : ..... Date : ..... Autre : ..... Date : .....

Nombre de plongées en milieu naturel : ..... Date dernière plongée : .....

En secourisme je suis titulaire du niveau<sup>(2)</sup> suivant : .....

Date d'obtention : .....

Date du certificat médical : .....

### Assurance complémentaire individuelle:

- Loisir 1 (20 €)       Loisir 2 (25 €)       Loisir 3 (42 €)       Piscine (11 €)  
 Loisir 1 Top (39 €)       Loisir 2 Top (50 €)       Loisir 3 Top (83 €)       Non

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts. Si ma demande d'adhésion est acceptée je m'engage à respecter les statuts et règlements du FUN DIVING CLUB et à avoir un comportement amical avec l'ensemble des membres.

**Je déclare avoir lu les conditions de participation et la chartre du plongeur et à y adhérer pleinement.**

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent

Signature du tuteur légal (si mineur)

(1) L'adhésion est valable une année, à partir du mois de septembre inclus de la saison en cours (le chèque est libellé à l'ordre du FUN DIVING CLUB ou F.D.C.). Joindre 1 photo d'identité, un certificat médical de moins de 3 mois en début de saison, délivré par un médecin du sport ou fédéral, photocopie de votre licence fédérale, si vous en possédez déjà une. Joindre également 2 enveloppes timbrées au format 22x11cm et une grande au format A4.

(2) Joindre une photocopie du ou des diplômes à l'inscription.



# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 1) Tous les adhérents doivent être en possession :

- a) d'un **certificat médical** (joindre une photocopie à l'inscription) d'aptitude, **délivré par un médecin du sport ou fédéral ou de la plongée, de moins de 3 mois**. Les membres du club s'engagent à renouveler leur certificat médical si celui-ci expire avant la fin de la période d'activité,
- b) d'une **assurance en RC**, couvrant la pratique de la plongée en structure (**licence FFESSM**). Les assurances complémentaires ne sont pas obligatoires, mais les stagiaires qui n'en possèdent pas, n'ont aucun recours en cas d'accident qui n'engagerait pas la responsabilité d'un tiers (si vous avez une mutuelle vérifiez si elle vous couvre vraiment en plongée loisir avec scaphandre).

**Nous vous conseillons de prendre l'assurance complémentaire proposée avec la licence fédérale.**

2) Je m'engage à respecter les horaires et l'organisation du club pour le bien-être de chacun. Je déclare connaître les prérogatives (Code du Sport modifié 6 avril 2012 relatif aux dispositions réglementaires du Code du Sport Article A.322-71 à A.322-101 relatives à la plongée subaquatique) de mon niveau et m'engage à les respecter.

3) Je reconnais avoir lu une copie du règlement intérieur du Fun Diving Club et je m'engage à le respecter.

**J'ai lu et j'approuve les conditions de participation.**

Date : .....

Signature de l'adhérent

Signature du tuteur légal (si mineur)

---

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné (Père, Mère, Tuteur légal) : .....  
demeurant .....

autorise (nom, prénom) : .....

à pratiquer les disciplines suivantes en milieu protégé et naturel :

- la plongée sous-marine en scaphandre autonome,
- la natation (avec ou sans palmes),
- l'apnée,
- et de manière générale toutes les activités autorisées par les organisations de plongée sous-marine (FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP, UCPA, PADI).

Les mineurs ne sont pris en charge que durant les activités pour lesquelles ils se sont inscrits. Aucune surveillance et prise en charge ne peuvent être pratiquées avant ou après les horaires de celles-ci.

En outre je déclare avoir été informé des risques encourus dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus et j'accepte que les responsables du FUN DIVING CLUB, autorisent en mon nom, une hospitalisation en cas de besoin.

Date : .....

Signature du tuteur légal

---

## TARIFS Adhésion 2017-2018

**235 euros : Adhésion individuelle - Formation**

**220 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - Formation**

**150 euros : Formule Jeune (8 à 12 ans)**

**160 euros : Formule Light Plus - (Licence + Accès à toutes les piscines et activités FDC)**

**110 euros : Formule Light - (Licence + 1 piscine / mois et activités FDC)**

**80 euros : Formule Accompagnant - (Licence + 1 ligne d'eau pour nage à chaque séance)**

**Règlement Adhésion & Assurances à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club**  
(Adhésion et assurance peuvent être sur le même chèque)

Je soussigné Docteur

Médecin diplômé de médecine subaquatique

Médecin fédéral n° :

Médecin du sport(\*)

Autre(\*)

(\*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (\*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Demeurant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir

sauf :

à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines)

à la préparation et au passage du brevet suivant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

de l'ensemble des activités fédérales de loisirs

sauf :

à la préparation et au passage du brevet P1

des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

6 mois

1 an

Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :

Nombre de case(s) cochée(s) :  (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

**Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM**

Fait à :

le :

Signature et cachet

**Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>**

**CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME**

Juin 2010

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

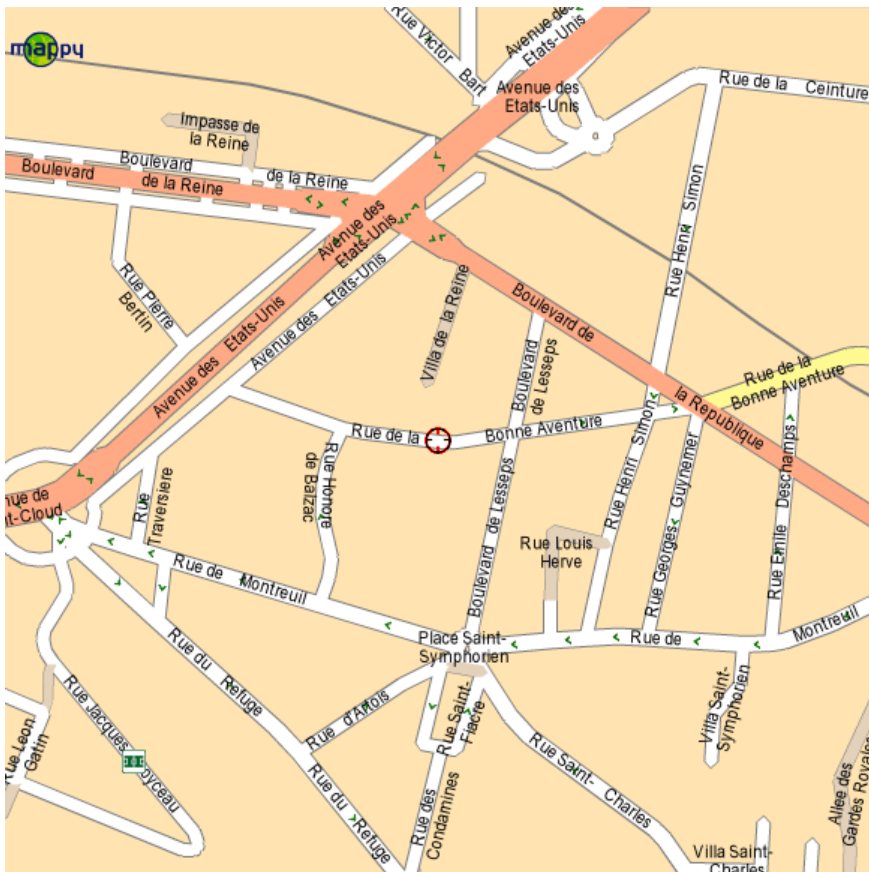
En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale, puis en appel, à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

	<b>Contre indications définitives</b>	<b>Contre indications temporaires</b>
<b>Cardiologie</b>	Cardiopathie congénitale Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillés Maladie de Rendu-Osler	Hypertension artérielle non contrôlée Coronaropathies : à évaluer(*) Péricardite Traitement par anti-arythmique :à évaluer(*) Traitement par bêta-bloquants par voie générale ou locale: à évaluer (*) Shunt D G découvert après accident de décompression à symptomatologie cérébrale ou cochléo-vestibulaire(*)
<b>Oto-rhino-laryngologie</b>	Cophose unilatérale Évidement pétromastôidien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Déficit audio. bilatéral à évaluer par audiométrie Otospongiose opérée Fracture du rocher Destruction labyrinthique uni ou bilatérale Fistule peri-lymphatique Déficit vestibulaire non compensé	Chirurgie otologique Épisode infectieux Polypose nasosinusienne Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno-barique Crise vertigineuse ou au décours immédiat d'une crise Tout vertige non étiqueté Asymétrie vestibulaire sup. ou égale à 50%(6mois) Perforation tympanique(et aérateurs trans-tympaniques) Barotraumatismes de l'oreille interne ADD labyrinthique +shunt D-G :à évaluer(*)
<b>Pneumologie</b>	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Asthme :à évaluer (*) Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse, même opéré : à évaluer(*) Chirurgie pulmonaire	Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
<b>Ophthalmologie</b>	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde, ou de la papille, non stabilisées, susceptibles de saigner Kératocône au delà du stade 2 Prothèses oculaires ou implants creux Pour les N3, N4 , et encadrants : vision binoculaire <5/10 ou si un œil <1/10, l'autre <6/10	Affections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculéctomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Grefe de cornée : 8 mois Traitement par bêta bloquants par voie locale : à évaluer(*)
<b>Neurologie</b>	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique Incapacité motrice cérébrale	Traumatisme crânien grave à évaluer
<b>Psychiatrie</b>	Affection psychiatrique sévère Éthylisme chronique	Traitement antidépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnogène Alcoolisation aiguë
<b>Hématologie</b>	Thrombopénie périphérique, thrombopathies congénitales. Phlébites à répétition, troubles de la crase sanguine découverts lors du bilan d'une phlébite. Hémophiles : à évaluer (*)	Phlébite non explorée
<b>Gynécologie</b>		Grossesse
<b>Métabolisme</b>	Diabète traité par insuline : à évaluer (*) Diabète traité par antidiabétiques oraux (hormis biguanides) Troubles métaboliques ou endocriniens sévères	Tétanie / Spasmophilie
<b>Dermatologie</b>	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
<b>Gastro-Entérologie</b>	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro-œsophagien à évaluer
<b>Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication</b>		
La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen		
<b>Toutes les pathologies affectées d'un (*) doivent faire l'objet d'une évaluation, et le certificat médical de non contre indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral</b>		
<b>La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une suppression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un Médecin Fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement intérieure de la C.M.P.N.</b>		





**Maison des ASSOCIATIONS**  
**2 bis Place de Touraine**  
**78000 VERSAILLES**



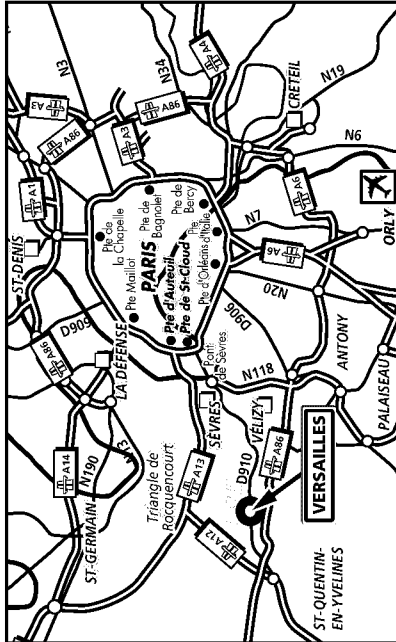
**FADIS DIVING**  
**19 rue BONNE AVENTURE**  
**78000 VERSAILLES**  
**01 39 51 39 48**



# Piscine Militaire de Satory

38, rue de la Martinière

78000 Versailles Satory

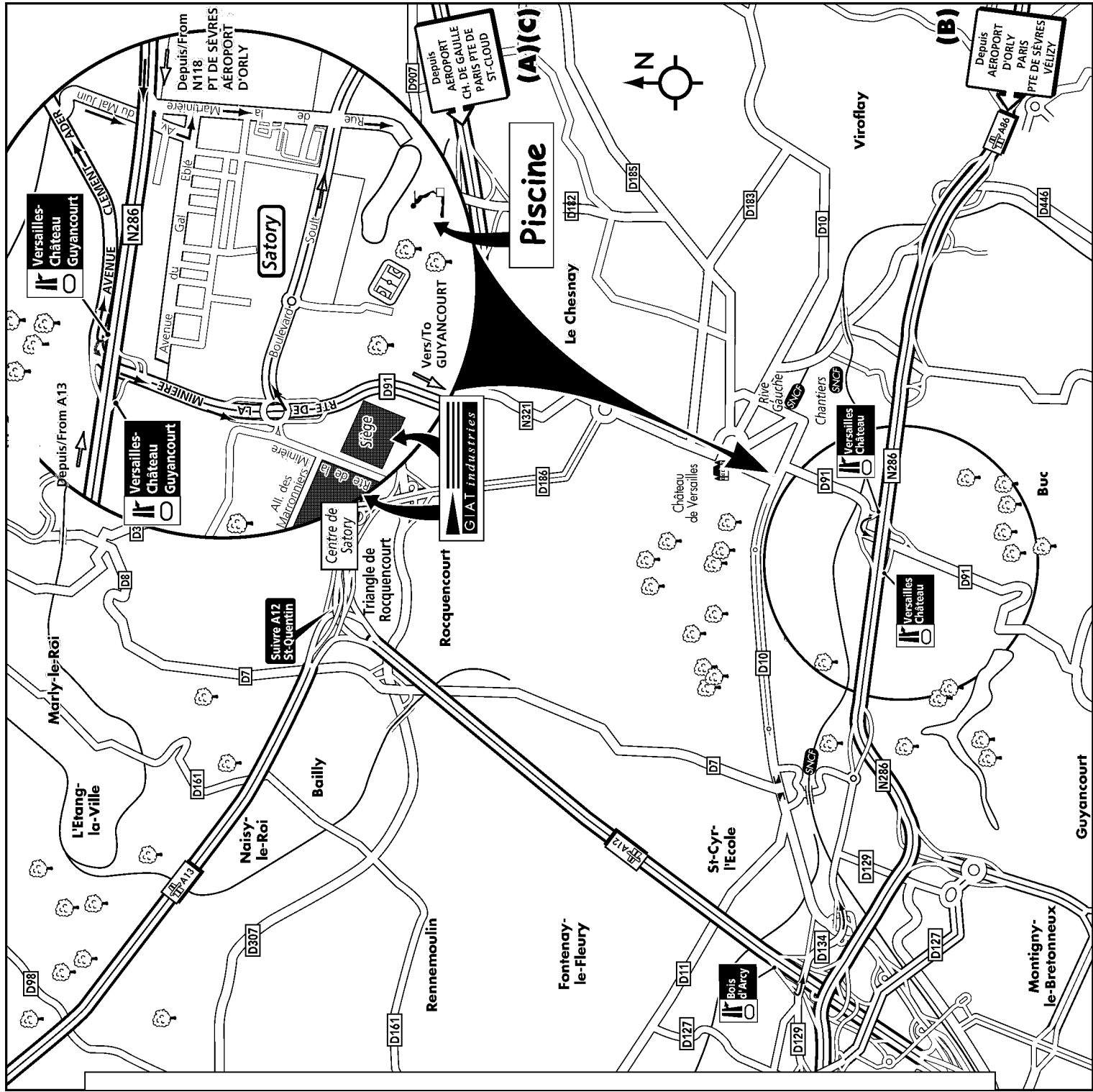


## Accès N°1

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.  
Suivre la D91 direction Guyancourt.  
Prendre la 1ère sortie à droite.  
Au rond-point, prendre la 3ème sortie.  
Continuer sur le Boulevard Soult.  
Prendre à droite, Rue de la martinière.  
(Voir loupe)

## Accès N°2

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.  
Prendre sur la droite l' Avenue Clément Ader.  
Prendre à droite l' Avenue Maréchal Juin.  
Récupérer à gauche l' Avenue de la Martinière.  
(Voir loupe)

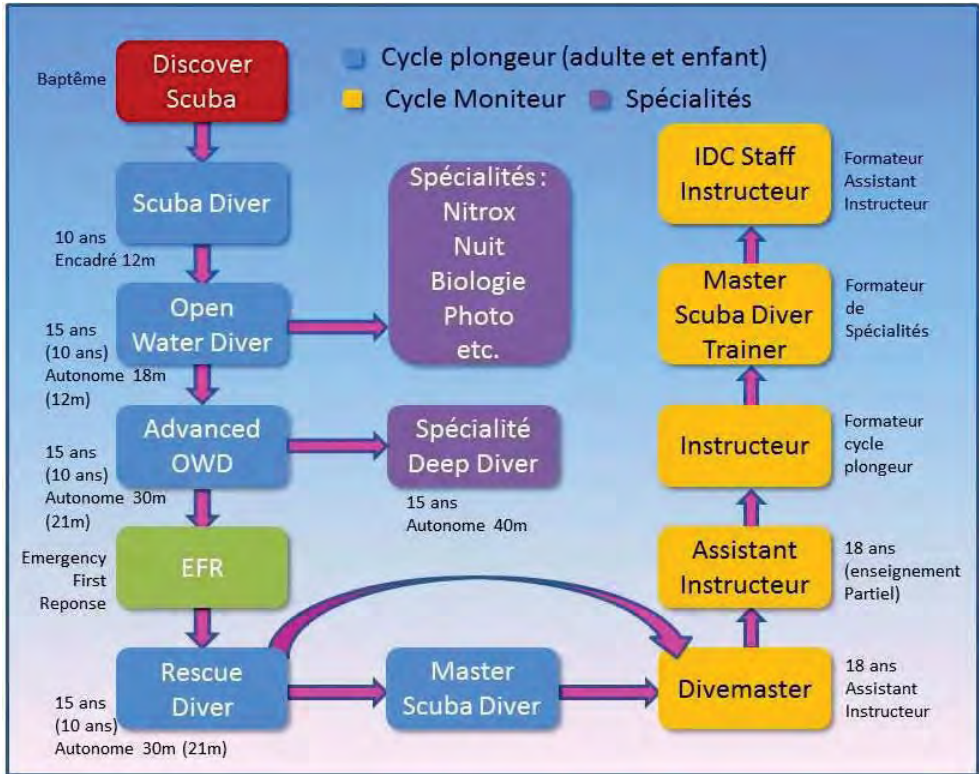




# Les cursus PADI et FFESSM

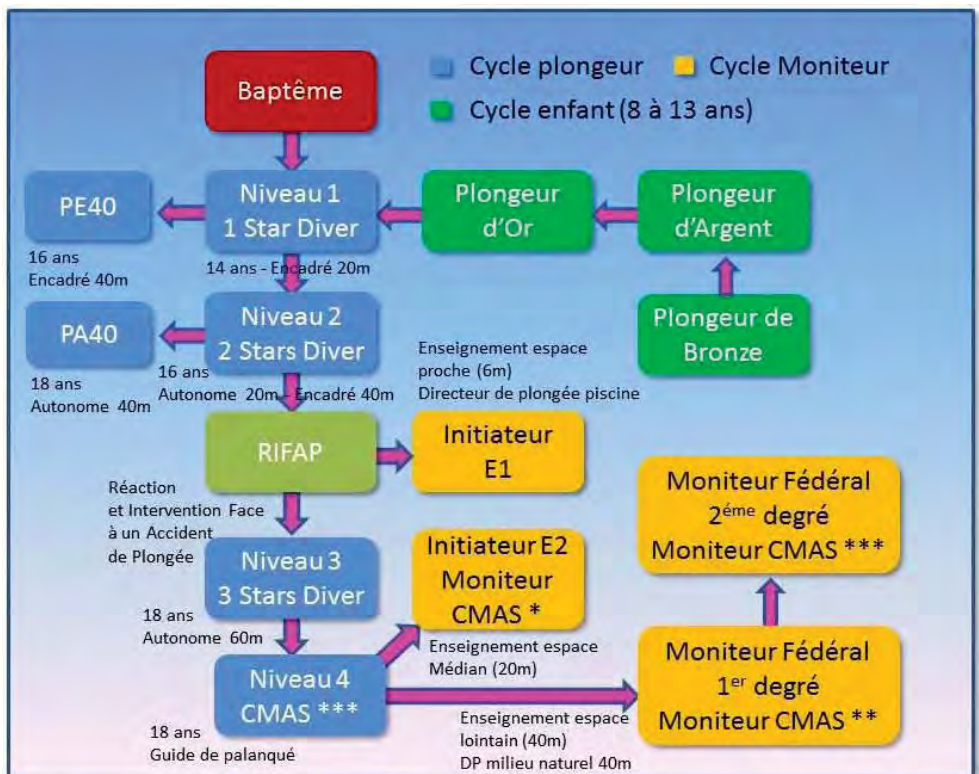
## PADI

*Professional Association of Diving Instructors*



## FFESSM

*Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins*



# En résumé

## Liste des médecins

Département 78 : [http://www.ffessm-cif.fr/medecin.php?CP\\_MED=78&CAT=1](http://www.ffessm-cif.fr/medecin.php?CP_MED=78&CAT=1)

Département 92 : [http://www.ffessm-cif.fr/medecin.php?CP\\_MED=92&CAT=1](http://www.ffessm-cif.fr/medecin.php?CP_MED=92&CAT=1)

## Pour l'inscription au Fun Diving Club :

### 1. Prendre connaissance :

- Du Règlement Intérieur du Club,
- Des documents sur l'assurance individuelle Accident – Assistance (Informations et Tableau des garanties et primes).

### 2. Prendre un rendez-vous auprès d'un médecin (fédéral, sport, plongée, hyperbare, etc...)

### 3. Envoyer ou déposer :

- le bulletin d'adhésion rempli et signé (cochez la catégorie d'assurance individuelle choisie « Loisir x ou Piscine » si souhaitée),
- un chèque du montant de l'adhésion et/ou de l'assurance individuelle, le tout à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club,
- la liste des documents à fournir.

**Réserver et récupérer sa bouteille de plongée auprès du club ou FADIS DIVING (Versailles) ou autre prestataire.**

**Réunion d'informations à Versailles Associations vendredi 15 septembre 2017.**

**Récupération du matériel chez Philippe et Véronique Martel - 4 allée des Maïs - 78117 TOUSSUS LE NOBLE, le :**

- **Samedi 23 septembre de 14h à 18h**

**Pour la première piscine à Versailles Satory vendredi 29 septembre 2017 :**

- J'apporte les éléments manquants de mon inscription,
- Je viens avec mon matériel complet (maillot/shorty, palmes, masque, tuba, bouteille de plongée, gilet de stabilisation, détendeur).

**Pour les autres piscines, je m'assure avoir fourni tous les éléments de mon inscription et je viens avec mon matériel complet.**

## Mes notes personnelles ...

.....

.....

.....

.....